

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

Compte rendu résumé de la quatrième séance plénière

24 mars 2010: 14 h 10 – 17 heures

Président:	G. Abdulla Mohammad (Qatar)
Président du Comité I:	J. Donaldson (Afrique du Sud)
Président du Comité II:	W. Dovey (Nouvelle-Zélande)
Secrétariat:	J. Barzdo L. Gauthier D. Morgan J. Sellar
Rapporteurs:	L. Garrett J. Jorgenson A. Mathur C. McLardy

19. Examen des décisions

Le Président du Comité II indique que le transfert des textes des décisions 14.5 et 13.14 à 13.17 dans la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP14), tel que mentionné dans le document CoP15 Com. II. 12, a été accepté. De même, il a été décidé de transférer le texte de la décision 14.18 dans la résolution Conf. 12.11, comme mentionné dans le document CoP15 Com. II. 11. Il a également été décidé par consensus d'accepter la proposition de révision de la décision 14.61, reproduite à l'annexe 2 du document CoP15 Doc. 19, et celle de la décision 14.79 figurant à l'annexe 1 du même document.

Il indique également qu'il a été décidé de retenir les décisions 14.73, 14.76 et 14.82 à 14.85, et de réviser la décision 14.74, telle que figurant dans le document CoP15 Com. II. 26. Le Comité a accepté la suppression des décisions 10.2 (Rev. CoP11), 14.8, 14.75 et 14.78. Le remplacement de la décision 14.78, proposé par le Secrétariat, a été accepté avec des amendements, comme mentionné dans le compte rendu résumé Com. II. Rec. 13. Il a également été décidé de prolonger les décisions 14.138 et 14.144 pour qu'il en soit rendu compte à la CoP16. Ces conclusions sont adoptées.

Le Président du Comité II indique que la proposition de suppression de la décision 14.81 a été rejetée par 24 voix pour, 46 contre, et 9 abstentions.

Il indique en outre qu'il a été décidé de maintenir toutes les décisions figurant à l'annexe 3 du document CoP15 Doc. 19. De par ailleurs, il a été décidé de prolonger les décisions 13.93 (Rev. CoP14) et 14.100 pour qu'il en soit rendu compte à la CoP16. Il signale par ailleurs que des questions ont été soulevées au sujet d'un certain nombre de décisions dont la suppression n'avait pas été clairement justifiée, ce que le Secrétariat a clarifié. Le Comité a indiqué que l'amendement à la résolution Conf. 4.6 (Rev. CoP13) devrait être justifié afin de permettre des propositions de suppression de décisions lors des futures sessions.

Les recommandations incluses dans l'annexe 3 du document CoP15 Doc. 19 sont adoptées.

20. Lois nationales d'application de la Convention

Le Président du Comité II signale qu'un groupe de travail a examiné les amendements proposés pour la résolution Conf. 8.4 (Rev. CoP14) et les projets de décisions inclus dans le document CoP15 Doc. 20. Les versions révisées ont été incluses dans le document CoP15 Com. II. 24 et acceptées par consensus. Ce document est adopté.

21. Rapports nationaux

Le Président du Comité II annonce que les projets de révision des décisions 14.37 et 14.38 se trouvant dans le document CoP15 Doc. 21 annexe 1 ont été acceptés avec des amendements à la décision 14.37 consignés dans le document CoP15 Com. II. Rec. 7, et que le texte final intégrant les amendements se trouve dans le document Com. II. 15. L'Égypte estime qu'il conviendrait d'élaborer des lignes directrices pour faciliter la synergie entre les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et estime que le moment est venu de susciter des rapports nationaux sur tous les AME. Le document CoP15 Com. II. 15 est adopté.

22. Rapports sur le commerce des plantes reproduites artificiellement

Le Président du Comité II annonce que les projets de révision des décisions 14.39, 14.40 et 14.41 ont été acceptés avec des amendements. Le texte final intégrant les amendements figure dans le document CoP15 Com. II. 16. Ce document est adopté.

23. Unités normalisées pour les rapports sur les taxons produisant du bois d'agar

Le Président du Comité II annonce que la recommandation du Secrétariat incluse dans le document CoP15 Doc. 23 a été acceptée par consensus. Si elle est adoptée par la Conférence des Parties, le Secrétariat publiera une révision des Lignes directrices pour la préparation et la soumission des rapports annuels tenant compte de la décision. Le document est adopté.

24. Lutte contre la fraude

Le Président du Comité II annonce que les deux projets de décisions inclus dans le document CoP15 Doc. 24 annexe 1 ont été acceptés par consensus. Les projets de décisions sont adoptés.

25. Proposition de révision de la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP14) on Application de la Convention et lutte contre la fraude

Le Président du Comité II annonce que le projet de révision de la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP14) inclus dans le document CoP15 Doc. 25, avec les amendements suggérés par le Secrétariat dans ses commentaires écrits, dans le document, ont été acceptés par consensus. Le texte final convenu figure dans le document CoP15 Com. II. 25. Le projet de révision est adopté.

26. Etude du commerce important de spécimens d'espèces végétales inscrites à l'Annexe II

Le Président du Comité I annonce que deux projets de décisions concernant *Cistanche deserticola*, *Dioscorea deltoidea*, *Nardostachys grandiflora*, *Picrorhiza kurrooa*, *Pterocarpus santalinus*, *Rauvolfia serpentina* et *Taxus wallichiana* ont été acceptés par consensus. Ces projets de décisions se trouvent dans le document CoP15 Com. I. 10, qui est adopté.

27. Introduction en provenance de la mer

Le Président du Comité I annonce que le Comité a examiné et accepté les révisions de la résolution Conf. 14.6 et de la décision 14.48, incluses dans le document CoP15 Com. II. 35. Saint-Vincent-et-les-Grenadines se déclare opposé à ce que l'Etat de l'introduction soit l'Etat du port. Sans autre commentaire, le document est adopté.

28. Elevage en ranch et commerce des spécimens élevés en ranch

Le Président du Comité I signale que les projets d'amendements à la résolution Conf. 11.16 (Rev. CoP14) inclus dans l'annexe du document CoP15 Doc. 28 ont été acceptés par consensus, de même les deux projets de décisions inclus dans le document CoP15 Com. I. 17; ces projets sont adoptés.

29. Systèmes de production pour les spécimens d'espèces CITES

Le Président du Comité I annonce que son Comité a accepté le projet de définition d'"élevage en ranch", figurant dans le paragraphe B des *Commentaires du Secrétariat* dans le document CoP15 Doc. 29, et a accepté par consensus son intégration dans la résolution Conf. 11.16 (Rev. CoP14). Il a aussi accepté un amendement à la définition de code de source R dans la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP14), dont le libellé a été consigné dans le document CoP15 Com. I. 17. Deux projets de décisions dans le document CoP15 Com. I. 17 ont aussi été acceptés. Tous ces documents sont adoptés.

30. Délivrance informatisée des permis

30.1 Outils pour la délivrance informatisée des permis

Le Président du Comité II informe les délégués que le Comité a examiné trois projets de décisions inclus dans l'annexe au document CoP15 Doc. 30.1 et qu'ils ont été acceptés avec des amendements. Le texte final figure dans le document CoP15 Com. II. 33, qui est adopté. Il note que le point 30.2 a déjà été examiné sous le point 18 de l'ordre du jour.

31. Codes de but sur les permis et les certificats CITES

Le Président du Comité II indique que le Comité a examiné le projet de révision de la décision 14.54 prolongeant le mandat du groupe de travail sur les codes de but. Le Comité a accepté le document, avec les amendements; le texte final, qui figure dans le document CoP15 Com. II. 32, est adopté.

32. E-commerce de spécimens d'espèces CITES

Le Président du Comité II annonce que les projets de décisions inclus dans l'annexe 1 du document CoP15 Doc. 32 ont été acceptés par consensus. Un projet de révision de la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP14) a été accepté avec des amendements; il est inclus dans le document CoP15 Com. II. 28. Tous sont adoptés.

33. Transport des spécimens vivants

Le Président du Comité II annonce qu'il a convenu de supprimer les décisions 14.158 et 14.159. Il indique que le Comité a accepté par consensus les projets de décisions contenus dans le document Com. II. 13, et tout cela est adopté.

35. Nomenclature normalisée

Le Président du Comité I annonce que les projets de révisions des résolutions Conf. 12.11 (Rev. CoP14), Conf. 9.24 (Rev. CoP14) et Conf. 11.1 (Rev. CoP14), ainsi que les trois projets de décisions sur la nomenclature normalisée, ont été adoptés par consensus. Ils figurent dans le document CoP15 Com. I. 1; d'autres amendements sont consignés dans les comptes rendus résumés CoP15 Com. I. Rec. 10 et CoP15 Com. I. Rec. 12. Tous sont adoptés.

36. Identification des coraux CITES dans le commerce

Le Président du Comité II annonce que les projets de décisions proposés par les Etats-Unis d'Amérique, tels qu'amendés par le Secrétariat, ont été acceptés, de même que la recommandation de supprimer l'annexe 1 de la notification aux Parties n° 2003/020. Tous sont adoptés.

37. Identification des spécimens travaillés de corail noir (*Antipatharia*) et de leurs parties dans le commerce

Le Président du Comité II indique que les propositions d'amendements à la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP14) figurant dans l'annexe A du document CoP15 Doc. 37 ont été acceptées, de même que la décision incluse dans l'annexe B (telle qu'amendée) dont il est question dans le compte rendu résumé CoP15 Com. II. Rec. 10. Il indique que le texte amendé sera inclus dans la révision de cette résolution figurant dans le document CoP15 Com. II. 41. Les projets de décisions et le projet de résolution révisée sont adoptés.

38. Manuel d'identification

Le Président du Comité II indique qu'il a été pris acte de ce document, ce qui est confirmé.

39. Utilisation du numéro de série taxonomique (TSN) dans les données du commerce international d'espèces sauvages: un rôle pour la CITES

Le Président du Comité II signale que le Canada a retiré sa demande d'adoption d'un projet de résolution mais que trois projets de décisions de remplacement ont été acceptés avec des amendements. Le texte final est présenté dans le document CoP15 Com. II. 34, qui est adopté.

40. Objets personnels et à usage domestique

Le Président du Comité II indique que le projet de révision de la décision 14.64 inclus dans l'annexe du document CoP15 Doc. 40 a été accepté par consensus. Ce projet est adopté.

41. Demandes d'enregistrement d'établissements élevant en captivité à des fins commerciales des animaux d'espèces inscrites à l'Annexe I

41.1 Examen des établissements faisant l'objet d'objections

et

41.2 Demandes des Philippines concernant *Birds International*

Concernant les documents CoP15 Doc. 41.1 et CoP15 Doc. 41.2, le Président du Comité II signale que la demande des Philippines d'enregistrer un établissement élevant en captivité à des fins commerciales plusieurs espèces de perroquet, sous le point 41.1 de l'ordre du jour, a été examinée en même temps qu'une demande pour le même type d'établissement d'élevage en captivité traitée sous le point 41.2 de l'ordre du jour. La question des objections à l'enregistrement a fait l'objet d'un débat nourri et, mise aux voix, a été rejetée par 24 voix pour, 20 contre et 30 abstentions. Egalement sous le point 41.1 de l'ordre du jour, a été débattue une demande émanant des Etats-Unis visant à inclure dans le registre un établissement élevant en captivité des faucons à des fins commerciales qui a fait l'objet d'une objection. Cette demande a été acceptée à l'issue d'un vote par 46 voix pour, 7 contre et 21 abstentions.

Les Philippines, appuyées par l'Espagne, s'exprimant au nom de l'Union européenne et de ses Etats membres, demandent la reprise de la discussion du document CoP15 Doc. 41.2. Les Etats-Unis, appuyés par l'Etat plurinational de Bolivie, s'y déclarent opposés, faisant observer que si la discussion reprenait, elle ne porterait que sur le paragraphe 2. a) du document. L'Etat plurinational de Bolivie estime que ce document a déjà été examiné par le Comité II et que les Parties y étaient clairement opposées, comme en témoigne le vote qui a suivi. Il doute que le règlement intérieur autorise la reprise de l'examen du document en séance plénière. Le Secrétariat confirme que le règlement intérieur autorise bien l'ouverture du débat, deux Parties étant autorisées à s'exprimer en faveur de la réouverture, deux contre, et que la question de la réouverture soit ensuite mise aux voix, et son acceptation requérant un tiers des voix.

La question est mise aux voix; 62 Parties sont pour l'ouverture du débat sur le document CoP15 Doc. 41.1, et 52 sont contre (voir annexe 1). La majorité requise d'un tiers ayant été obtenue, le document est soumis à nouveau à l'examen des participants.

Les Philippines retirent leur demande d'inclure *Amazona barbadensis* et *Ara ambigua* dans le registre du Secrétariat pour *Birds International Inc.*, au vu des objections soulevées au Comité II.

Le Président précise que le débat n'a été ouvert que pour examiner le document CoP15 Doc. 41.1, et non le document CoP15 Doc. 41.2.

L'Etat plurinational de Bolivie, la Colombie, l'Equateur et le Pérou, appuyés par le Suriname et *ProWildlife*, réitèrent leurs observations faites au Comité II, et mettent en doute la validité, la précision et l'exactitude de certains des documents accompagnant les demandes d'enregistrement. Ils font remarquer qu'alors qu'ils sont des Etats des aires de répartition de certaines de ces espèces, en particulier d'*Ara macao*, l'auteur de la demande ne les a pas consultés au sujet des mesures de conservation *in situ*, et qu'ils ne connaissaient pas l'existence du protocole d'accord passé entre l'auteur de la demande et les Etats des aires de répartition mentionnés dans le document.

Israël se déclare opposé aux demandes, notant qu'il n'y a pas de preuves que les établissements d'élevage en captivité aient contribué à l'amélioration de l'état de conservation des populations sauvages, comme cela est recommandé dans la résolution Conf. 12.10 (Rev. CoP14).

Les Etats-Unis se déclarent préoccupés par la qualité des documents soumis. Ils ajoutent que les Philippines, en tant que Partie à la Convention n'ayant pas formulé de réserve sur cette espèce, n'auraient pas dû autoriser l'importation du Suriname d'*Ara macao*, espèce inscrite à l'Annexe I, à des fins principalement commerciales.

Prenant note des observations des Etats des aires de répartition d'*Ara macao*, les Philippines retirent leur demande d'inscription de cette espèce au registre des établissements d'élevage en captivité. Elles précisent que les stocks parentaux sont des spécimens pré-Convention pour lesquels il n'existe pas toujours la documentation précise qui est devenue obligatoire après l'adhésion des Philippines à la CITES. Elles déclarent que leurs tentatives de contacter les Etats sud-américains entre la CoP14 et la CoP15 sont restées vaines mais qu'elles coopèrent déjà avec l'Indonésie. L'Indonésie appuie la demande pour les établissements qui élèvent en captivité l'espèce originaire d'Asie.

Les Philippines cherchent à diviser leur demande d'enregistrement afin que les décisions soient prises séparément pour chaque espèce. Elles retirent ensuite cette demande et demande un seul vote sur l'enregistrement des espèces *Cacatua sulphurea abboti*, *C. s. citrinocristata*, *C. s. sulphurea* et *C. moluccensis*. Le Président met cette demande aux voix. Le demande est rejetée par 66 voix pour, 37 contre et 30 abstentions (voir annexe 2).

Le Président précise que le vote a rejeté le paragraphe 2 a) du document CoP15 Doc. 41.1. En ce qui concerne le paragraphe 2 b) de ce même document, la recommandation du Comité II est adoptée.

La recommandation du Comité II de rejeter le document CoP15 Doc. 41.2 est confirmée.

41.3 Demande des Etats-Unis d'Amérique concernant Richard W. Anderson

41.4 Demande des Etats-Unis d'Amérique concernant Stephen C. Brown

et

41.5 Demande des Etats-Unis d'Amérique concernant Frank Metallo

Le Président du Comité II signale que les demandes d'inscription au registre du Secrétariat de trois établissements d'élevage en captivité de faucons à des fins commerciales, incluses dans les documents CoP15 Doc. 41.3, 41.4 et 41.5, ont toutes été acceptées par le Comité II. Ces demandes sont adoptées.

42. Grands singes

Le Président du Comité II signale que les deux projets de décisions inclus dans le document CoP15 Doc. 42 ont été acceptés par consensus. Le Libéria déclare que la discussion au Comité II a été axée sur les gorilles et qu'il n'y a pas eu de discussion sur les grands singes, comme les chimpanzés, que l'on trouve dans sa région, ou sur la destruction de l'habitat. Il est pris note des observations du Libéria, et les projets de décisions inclus dans le document CoP15 Doc. 42 sont adoptés.

43. Grands félins d'Asie

43.1 Rapport du Secrétariat

Le Président du Comité II signale que les quatre projets de décisions inclus dans le document CoP15 Doc. 43.1 Addendum ont été acceptés par consensus. Ces projets sont adoptés.

43.2 Proposition de révision de la résolution Conf. 12.5, Conservation et commerce du tigre et des autres grands félins d'Asie de l'Annexe I

Le Président du Comité II signale qu'après de longues discussions et une révision des propositions par un groupe de travail, le Comité II a accepté un projet de décision et un projet de révision de la résolution Conf. 12.5. Ces projets, inclus dans le document CoP15 Com. II. 31, sont adoptés.

44. Eléphants

44.1 Suivi du commerce illégal de l'ivoire et d'autres spécimens d'éléphants

Le Président du Comité I signale qu'un projet de révision de la décision 13.26 (Rev. CoP14) concernant le *Plan d'action pour le contrôle du commerce de l'ivoire de l'éléphant d'Afrique* et un projet de révision de la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP14) sur le *Commerce de spécimens d'éléphants* ont été acceptés par consensus et que l'on peut les trouver dans le document CoP15 Com. I. 18. Ces projets sont adoptés.

44.2 Suivi de la chasse illégale dans les Etats des aires de répartition des éléphants

Le Président du Comité I signale que celui-ci a pris note du document CoP15 Doc. 44.2 (Rev. 1). Il est pris note de ce document.

45. Rhinocéros

45.1 Rapport du Secrétariat

Le Président du Comité II signale que les projets de décisions inclus dans le document CoP15 Doc. 45.1 Addendum ont été acceptés par le Comité II avec les amendements qui figurent dans le compte rendu résumé CoP15 Com. II. Rec. 8. Le texte final, présenté dans le document CoP15 Com. II. 27, est adopté.

45.2 Révision de la résolution Conf. 9.14 (Rev. CoP14), *Conservation et commerce des rhinocéros d'Asie et d'Afrique*

Le Président du Comité II signale qu'un groupe de travail a présenté un projet de décision et un projet de révision de la résolution Conf. 9.14 (Rev. CoP14) dans le document CoP15 Com. II. 29. Ces projets ont été acceptés avec les amendements figurant au compte rendu résumé CoP15 Com. II. Rec. 12.

Le Viet Nam émet une objection à être mentionné dans le paragraphe b) du projet de décision inclus dans le document CoP15 Com. II. 29. Il réitère son engagement à lutter contre le commerce illégal des rhinocéros et réaffirme qu'il a pris des mesures de gestion au niveau national.

Le document CoP15 Com. II. 29 est adopté avec les amendements qui figurent dans le compte rendu résumé CoP15 Com. II. Rec. 12.

Le Président lève la séance à 17 heures.

MOTION: Support to open debate on item 41.1
 Considerations of operations subject to an objection
 Philippines

VOTE TOTALS:

Yes : 62
 No : 52
 Abstain : 22

VOTE BREAKDOWN

GROUP DETAILS		RESULTS OF VOTE			
NAME	SIZE	Yes	No	Abstain	
Africa	42	12	15	9	36
Europe	41	27	6	4	37
Asia	32	17	4	7	28
C/S America & Carib,	26	4	21	1	26
Oceania	6	1	4	1	6
N America,	3	1	2	0	3

THE INDIVIDUAL RESULTS WERE AS FOLLOWS

MIC CARD DELEGATE INFORMATION

VOTE

108	1	AF Afghanistan	Abstain
110	3	DZ Algeria	Yes
111	4	AG Antigua and Barbuda,	Yes
112	5	AR Argentina	No
113	6	AM Armenia	No
114	7	AU Australia	No
115	8	AT Austria	Yes
116	9	AZ Azerbaijan	No
117	10	BS Bahamas	No
118	11	BD Bangladesh	Abstain
121	14	BE Belgium	Yes
123	16	BJ Benin	No
124	17	BT Bhutan	Abstain
125	18	BO Bolivia (Plurinational State of),	No
127	20	BW Botswana	Abstain
128	21	BR Brazil	No
129	22	BN Brunei Darussalam,	Yes
130	23	BG Bulgaria	Yes
131	24	BF Burkina Faso,	Abstain
	25	25 BI Burundi	
133	26	KH Cambodia	Yes
134	27	CM Cameroon	Yes
135	28	CA Canada	No
137	30	CF Central African Republic,	No
139	32	CL Chile	No
140	33	CN China	Yes
141	34	CO Colombia	No
143	36	CG Congo	Abstain
144	37	CR Costa Rica,	No
146	39	HR Croatia	No
147	901	CU Cuba	No
148	41	CY Cyprus	Yes
149	42	CZ Czech Republic,	Yes
150	43	CD Democratic Republic of the Congo,	Abstain
151	44	DK Denmark	Yes

153	46	DM	Dominica	Yes
154	47	DO	Dominican Republic,	No
155	48	EC	Ecuador	No
156	49	EG	Egypt	No
157	50	SV	El Salvador,	No
158	902	GQ	Equatorial Guinea,	Yes
159	52	ER	Eritrea	Abstain
160	53	EE	Estonia	Yes
161	54	ET	Ethiopia	Yes
162	907	FJ	Fiji	Yes
163	56	FI	Finland	Yes
164	57	FR	France	Yes
165	58	GA	Gabon	No
166	59	GM	Gambia	No
167	60	GE	Georgia	Abstain
168	61	DE	Germany	Yes
169	62	GH	Ghana	No
170	63	GR	Greece	Yes
171	64	GD	Grenada	Abstain
172	65	GT	Guatemala	No
173	66	GN	Guinea	No
174	67	GW	Guinea-Bissau	No
175	68	GY	Guyana	Yes
1	69	HN	Honduras	No
2	70	HU	Hungary	Yes
3	71	IS	Iceland	
4	72	IN	India	No
5	73	ID	Indonesia	Yes
6	74	IR	Iran (Islamic Republic of),	No
7	75	IE	Ireland	Yes
8	76	IL	Israel	No
9	77	IT	Italy	Yes
10	78	JM	Jamaica	No
11	79	JP	Japan	Yes
12	80	JO	Jordan	
14	82	KE	Kenya	Abstain
15	83	KW	Kuwait	Yes
16	84	KG	Kyrgyzstan	Abstain
17	85	LA	Lao People's Democratic Republic,	Yes
18	86	LV	Latvia	
400	88	LR	Liberia	
21	89	LY	Libyan Arab Jamahiriya,	No
22	90	LI	Liechtenstein	Abstain
92	92	LU	Luxembourg	
93	93	MG	Madagascar	
26	94	MW	Malawi	No
27	95	MY	Malaysia	Yes
28	96	ML	Mali	
29	97	MT	Malta	No
30	98	MR	Mauritania	No
31	99	MU	Mauritius	Abstain
32	100	MX	Mexico	Yes
33	101	MC	Monaco	No
34	102	MN	Mongolia	
35	103	ME	Montenegro	Yes
36	104	MA	Morocco	No
37	105	MZ	Mozambique	Yes
38	106	MM	Myanmar	Yes
39	107	NA	Namibia	
40	108	NP	Nepal	Yes
41	109	NL	Netherlands	Yes
42	110	NZ	New Zealand,	No
43	111	NI	Nicaragua	No
44	112	NE	Niger	Abstain

45	113	NG	Nigeria	No
46	114	NO	Norway	Yes
47	115	OM	Oman	Abstain
48	116	PK	Pakistan	Abstain
49	117	PW	Palau	Abstain
50	118	PA	Panama	No
53	121	PE	Peru	No
54	122	PH	Philippines	Yes
55	123	PL	Poland	Yes
56	124	PT	Portugal	Yes
57	125	QA	Qatar	
58	126	KR	Republic of Korea,	Yes
59	127	MD	Republic of Moldova,	Yes
60	128	RO	Romania	Yes
61	129	RU	Russian Federation,	
63	131	KN	Saint Kitts and Nevis,	Yes
64	132	LC	Saint Lucia,	No
65	133	VC	Saint Vincent and the Grenadines,	No
66	134	WS	Samoa	No
69	137	SA	Saudi Arabia,	Yes
70	138	SN	Senegal	Yes
71	139	RS	Serbia	Yes
73	141	SL	Sierra Leone,	No
74	142	SG	Singapore	Yes
75	143	SK	Slovakia	Yes
76	144	SI	Slovenia	Yes
79	147	ZA	South Africa,	Yes
80	148	ES	Spain	Yes
81	149	LK	Sri Lanka,	Yes
82	150	SD	Sudan	Yes
83	151	SR	Suriname	No
84	152	SZ	Swaziland	Yes
85	153	SE	Sweden	Yes
86	154	CH	Switzerland	Abstain
87	155	SY	Syrian Arab Republic,	Abstain
88	156	TH	Thailand	Yes
90	158	TG	Togo	
92	160	TN	Tunisia	No
93	161	TR	Turkey	No
94	162	UG	Uganda	Abstain
95	163	UA	Ukraine	Abstain
96	164	AE	United Arab Emirates,	No
97	165	GB	United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland,	Yes
98	166	TZ	United Republic of Tanzania,	Yes
99	167	US	United States of America,	No
100	168	UY	Uruguay	No
102	170	VU	Vanuatu	No
104	172	VN	Viet Nam,	Yes
173	173	YE	Yemen	
106	906	ZM	Zambia	Yes
107	175	ZW	Zimbabwe	Yes

MOTION: CoP15 41.1 Annexes 4,5,6 and 7
 Considerations of operations subject to an objection
 on request of the Philippines

VOTE TOTALS:

Yes : 66
 No : 37
 Abstain : 30

VOTE BREAKDOWN

GROUP DETAILS		RESULTS OF VOTE			
NAME	SIZE	Yes	No	Abstain	
Africa	42	7	12	16	35
Europe	41	32	1	4	37
Asia	32	20	4	5	29
C/S America & Carib,	26	4	17	3	24
Oceania	6	1	2	2	5
N America,	3	2	1	0	3

THE INDIVIDUAL RESULTS WERE AS FOLLOWS

MIC CARD DELEGATE INFORMATION

				VOTE
108	1	AF	Afghanistan	Yes
3	3	DZ	Algeria	
111	4	AG	Antigua and Barbuda,	Yes
112	5	AR	Argentina	No
113	6	AM	Armenia	Abstain
114	7	AU	Australia	No
115	8	AT	Austria	Yes
116	9	AZ	Azerbaijan	Yes
117	10	BS	Bahamas	No
118	11	BD	Bangladesh	
121	14	BE	Belgium	Yes
123	16	BJ	Benin	No
124	17	BT	Bhutan	Yes
125	18	BO	Bolivia (Plurinational State of),	No
127	20	BW	Botswana	No
128	21	BR	Brazil	No
129	22	BN	Brunei Darussalam,	Yes
130	23	BG	Bulgaria	Yes
131	24	BF	Burkina Faso,	Abstain
132	25	BI	Burundi	Abstain
133	26	KH	Cambodia	Yes
134	27	CM	Cameroon	No
135	28	CA	Canada	Yes
137	30	CF	Central African Republic,	
139	32	CL	Chile	No
140	33	CN	China	Yes
141	34	CO	Colombia	No
143	36	CG	Congo	Abstain
144	37	CR	Costa Rica,	No
146	39	HR	Croatia	No
147	901	CU	Cuba	
148	41	CY	Cyprus	Yes
149	42	CZ	Czech Republic,	Yes
150	43	CD	Democratic Republic of the Congo,	Abstain
151	44	DK	Denmark	Yes

153	46	DM	Dominica	Abstain
154	47	DO	Dominican Republic,	No
155	48	EC	Ecuador	No
156	49	EG	Egypt	No
157	50	SV	El Salvador,	No
158	902	GQ	Equatorial Guinea,	No
159	52	ER	Eritrea	Abstain
160	53	EE	Estonia	Yes
161	54	ET	Ethiopia	Abstain
162	907	FJ	Fiji	Yes
163	56	FI	Finland	Yes
164	57	FR	France	Yes
165	58	GA	Gabon	Abstain
166	59	GM	Gambia	
167	60	GE	Georgia	
168	61	DE	Germany	Yes
169	62	GH	Ghana	Abstain
170	63	GR	Greece	Yes
171	64	GD	Grenada	Yes
172	65	GT	Guatemala	No
173	66	GN	Guinea	Yes
174	67	GW	Guinea-Bissau	Yes
175	68	GY	Guyana	Yes
1	69	HN	Honduras	Abstain
2	70	HU	Hungary	Yes
3	71	IS	Iceland	
4	72	IN	India	No
5	73	ID	Indonesia	Yes
6	74	IR	Iran (Islamic Republic of),	Yes
7	75	IE	Ireland	Yes
8	76	IL	Israel	No
9	77	IT	Italy	Yes
10	78	JM	Jamaica	No
11	79	JP	Japan	Yes
12	80	JO	Jordan	Abstain
14	82	KE	Kenya	No
15	83	KW	Kuwait	Yes
16	84	KG	Kyrgyzstan	Abstain
17	85	LA	Lao People's Democratic Republic,	Yes
18	86	LV	Latvia	Yes
400	88	LR	Liberia	Abstain
21	89	LY	Libyan Arab Jamahiriya,	Abstain
22	90	LI	Liechtenstein	Abstain
92	92	LU	Luxembourg	
93	93	MG	Madagascar	
26	94	MW	Malawi	No
27	95	MY	Malaysia	Yes
28	96	ML	Mali	Abstain
29	97	MT	Malta	Yes
98	98	MR	Mauritania	
31	99	MU	Mauritius	Abstain
32	100	MX	Mexico	Yes
33	101	MC	Monaco	Yes
34	102	MN	Mongolia	Yes
103	103	ME	Montenegro	
36	104	MA	Morocco	No
37	105	MZ	Mozambique	No
38	106	MM	Myanmar	Abstain
39	107	NA	Namibia	Abstain
40	108	NP	Nepal	Yes
41	109	NL	Netherlands	Yes
42	110	NZ	New Zealand,	No
43	111	NI	Nicaragua	No
44	112	NE	Niger	No

45	113	NG	Nigeria	No
46	114	NO	Norway	Yes
47	115	OM	Oman	Yes
48	116	PK	Pakistan	No
49	117	PW	Palau	Abstain
50	118	PA	Panama	
53	121	PE	Peru	No
54	122	PH	Philippines	Yes
55	123	PL	Poland	Yes
56	124	PT	Portugal	Yes
57	125	QA	Qatar	Yes
58	126	KR	Republic of Korea,	Yes
59	127	MD	Republic of Moldova,	Yes
60	128	RO	Romania	Yes
61	129	RU	Russian Federation,	Yes
63	131	KN	Saint Kitts and Nevis,	Yes
64	132	LC	Saint Lucia,	Abstain
65	133	VC	Saint Vincent and the Grenadines,	No
66	134	WS	Samoa	Abstain
69	137	SA	Saudi Arabia,	No
70	138	SN	Senegal	Yes
71	139	RS	Serbia	Yes
73	141	SL	Sierra Leone,	
74	142	SG	Singapore	Yes
75	143	SK	Slovakia	Yes
76	144	SI	Slovenia	Yes
79	147	ZA	South Africa,	Yes
80	148	ES	Spain	Yes
81	149	LK	Sri Lanka,	
82	150	SD	Sudan	Abstain
83	151	SR	Suriname	No
84	152	SZ	Swaziland	No
85	153	SE	Sweden	Yes
86	154	CH	Switzerland	Yes
87	155	SY	Syrian Arab Republic,	Abstain
88	156	TH	Thailand	Yes
90	158	TG	Togo	
92	160	TN	Tunisia	Abstain
93	161	TR	Turkey	Abstain
94	162	UG	Uganda	Yes
95	163	UA	Ukraine	Abstain
96	164	AE	United Arab Emirates,	Abstain
97	165	GB	United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland,	Yes
98	166	TZ	United Republic of Tanzania,	Abstain
99	167	US	United States of America,	No
100	168	UY	Uruguay	No
102	170	VU	Vanuatu	
104	172	VN	Viet Nam,	Yes
173	173	YE	Yemen	
106	906	ZM	Zambia	Yes
107	175	ZW	Zimbabwe	Yes